

CONSEIL MUNICIPAL DE CHAMPSAC

Séance du lundi 22 juin 2026 - 19h00

PROCES-VERBAL

Nombre de conseillers : 15 - En exercice : 15 - Date de convocation du Conseil Municipal : 17/06/2026

Présents : Émeline GIAMBELLUCO, Charles WACHENHEIM, Sophie LE GAL, Alain LACAUD, Carine LEBOU, Jean-Louis MERLE, Elodie BOURDOU, Jérôme FREDON, Christelle CHABROL, Christian PROVILLE, Isabelle LATHIERE, Yannick LONGERAS, Esther MARIS, Alain DUTHIER, Christelle RAMA

Absents : /

Pouvoir (s) : /

Secrétaire de séance : Charles WACHENHEIM

Présents : 15

Votants : 15

Le quorum étant atteint, Madame le Maire déclare la séance ouverte.

Désignation du secrétaire de séance. Le Conseil Municipal procède à la nomination de Monsieur Charles WACHENHEIM secrétaire de séance.

Les procès-verbaux des précédents conseils municipaux des 27 avril et 11 mai sont lus par Madame le Maire. Ils sont adoptés.

Madame le Maire donne lecture de l'ordre du jour du Conseil municipal transmis aux conseillers et sollicite l'ajout d'une délibération relative à la "Fixation d'une redevance d'occupation du domaine public pour la mise à disposition de la salle des fêtes communale en vue de la tenue de réunions d'information à caractère assurantiel". L'ensemble du conseil municipal ayant donné son accord, ce point est ajouté à l'ordre du jour et sera débattu.

Ordre du jour :

Délibérations :

1. Demande de subvention au titre des C.T.D pour les travaux de rénovation du bar "Le Champsac"
2. Participations sur les tarifs de transport scolaire pour les rentrées de septembre 2026, 2027 et 2028
3. Tarifs cantine scolaire 2026/2027

4. Tarifs pour la garderie du matin & du soir année scolaire 2026/27
5. Participation de la mairie aux frais de séjours d'été 2026 au centre Adrien Roche de vacances à MESCHERS
6. Contrôle de conformité des branchements d'assainissement collectif – modification tarif HT en TTC
7. Adhésion au Contrat d'assurance des risques statutaires 2027 – 2030 de Groupama Centre Atlantique
8. Fixation d'une redevance d'occupation du domaine public pour la mise à disposition de la salle des fêtes communale en vue de la tenue de réunions d'information à caractère assurantiel

Échanges :

- ∞ Journée bénédiction à Saint Roch – exposé Carine Lebouc
- ∞ Octobre rose – exposé Christelle Chabrol
- ∞ Vitraux de l'église – rénovation – exposé Émeline Giambelluco
- ∞ Mon épicerie API/ma baguette / lave mon slip/ pizzeria - exposé Ch. Chabrol

Point n°1 : délibération : Demande de subvention au titre des C.T.D pour les travaux de rénovation du bar "Le Champsac"

Les frais d'études n'avaient pas été inclus dans le total de la délibération précédente.

- Pour : 15

Point n°2 : délibération : Participations sur les tarifs de transport scolaire pour les rentrées de septembre 2026, 2027 et 2028

- Pour : 15

Point n°3 : délibération : Tarifs cantine scolaire 2026/2027

Madame le Maire présente le cout de revient global : cout alimentaire et cout des salaires
Proposition d'une augmentation de 25 centimes pour les enfants.

Pour les adultes : 5 euros maintenu

Pour les enfants : 2,75 euros au lieu de 2,5 euros

- Pour : 15

Point n°4 : délibération : Tarifs pour la garderie du matin & du soir année scolaire 2026/2027

Vote pour maintenir le prix.

- Pour : 15
-

Point n°5 : délibération : Participation de la mairie aux frais de séjours d'été 2026 au centre Adrien Roche de vacances à MESCHERS

Proposition d'avoir une participation 110 euros par enfant.

Madame le Maire explique que le versement de l'aide départementale qui peut être accordée aux familles qui en font la demande est conditionnée par la participation communale, même minime.

Mise en vote pour augmenter cette participation à 110 € / enfant.

- Pour : 15
-

Point n°6 : délibération : Contrôle de conformité des branchements d'assainissement collectif – modification tarif HT en TTC

- Pour : 15
-

Point n°7 : délibération : Adhésion au Contrat d'assurance des risques statutaires 2027 – 2030 de Groupama Centre Atlantique

- Pour : 15
-

Point n°8 : délibération : Fixation d'une redevance d'occupation du domaine public pour la mise à disposition de la salle des fêtes communale en vue de la tenue de réunions d'information à caractère assurantiel

Demande formulée par Axa.

Pour bonne information de tous, des réductions seront proposés à l'occasion de cette journée 20% pour les personnes retraitées et en situation de demande d'emploi.

10% pour les personnes actives.

- Pour : 15
-

Échange autour d'un évènement à la chapelle Saint Roch.

L'abbé en charge de l'église Saint Roch à Paris s'est proposé pour venir réaliser des bénédictions pour les animaux de la commune de Champsac comme dans l'histoire de cette chapelle.

Cet évènement s'insère dans le souhait de l'équipe de vouloir réactiver ce lieu.

Le chien est choisi étant donné que c'était le chien les plus bénis historiquement. Les années suivantes pourront être dédiés à d'autres animaux : chevaux, chats....

Démarrage à 9h30 sur la matinée

Souhait de restreindre aux communes aux alentours les bénédictions pour les chiens.

Animation : En attente de la confirmation des corps de chasse.

Publication : panneaux Pocket, article dans le petit champsacois (post évènement), inviter le populaire.

Verre de l'amitié en fin de matinée offert par la municipalité.

Repas à midi : repas organisé par l'ACCA sur réservation.

Christelle R. aidera sur la communication de cet évènement. Il est rappelé que cet évènement est porté par la municipalité pour valoriser son petit patrimoine. Attention à bien respecter la distinction entre des actions religieuses et des actions municipales.

Il s'agit davantage d'un évènement proche d'une coutume locale, réactiver une tradition de la commune, partager l'histoire de la commune.

Projet d'organisation d'Octobre Rose à Champsac : le samedi 24 octobre

- ➔ Toutes les idées de décoration de la commune sont les bienvenues.
- ➔ Christelle C. a préparé tout un dossier.

Projets de Vitraux.

Des devis vont être actualisés.

Une expertise est recherchée pour le devis du Beffroi.

Ces deux projets seront menés en parallèle pour des dossiers communes et une cagnotte de la Fondation du Patrimoine.

Projets pour redynamiser l'espace Parking. Différentes prises de contact.

Épicerie API - Alexia J. responsable du développement sur la nouvelle aquitaine. La commune n'est pas éligible depuis janvier 2026 : l'éloignement, pas à proximité d'un axe de passage, l'âge moyen de la population devrait être moins élevé.

Ma Baguette.

Le commercial et Monsieur Gallas boulanger de Chalus sont venues en réunion courant Juin.

Le boulanger, Monsieur Gallas doit étudier les différentes options avec son comptable (location, location puis achat, achat de la machine).

La commune peut participer dans ce montage financier pour que le boulanger et la commune soient engagés. Pour avoir un ordre de grandeur 16 baguettes c'est le seuil de rentabilité par jour.

La machine à pain à Pageas a été retirée car elle ne fonctionnait pas suffisamment.

Différents points de vue sont partagés :

- ➔ Il est partagé par certains conseillers que ce système ne permet pas la convivialité.
- ➔ D'autres partagent que c'est un projet pour répondre à un aspect pratique : débaucher tardivement et avoir un pain disponible.
- ➔ Ce n'est pas un projet qui vient remplacer ce qui se développe au Lu Chamçac.
- ➔ C'est complémentaire des paysans boulangers sur la commune.
- ➔ Avec cette machine on vient chercher le côté pratique, la commune tient à tous les autres projets de développement du lien social porté par les autres associations.

Laverie. Lave ton slip un cout de 45 000 TTC €. La commune ne donnera pas suite.

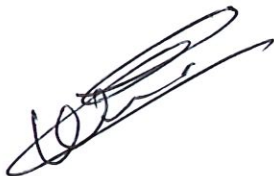
Distributeur de pizza. Différentes prises de contact pour reprendre la suite de la machine Just Queen pour information besoin de plus de 15 pizzas par jour pour atteindre l'équilibre. Pas d'opérateur identifié à ce jour.

XXXXXXXXXXXXXXXX

Le prochain conseil sera le lundi 24 août.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h05.

Le secrétaire de séance,



Le maire,

